

SUIVI DE L'ENTRETIEN

Les pages suivantes sont destinées à recevoir le cachet commercial d'un professionnel de la réparation automobile qui effectuera l'entretien de votre véhicule PEUGEOT.

Faites systématiquement compléter les coupons (date, kilométrage, prochaine visite,...) ci-après, en fonction de vos conditions d'utilisation, par le professionnel de la réparation automobile que vous aurez choisi.

Nous vous recommandons de conserver les factures et les documents se rapportant à l'entretien effectué sur votre véhicule.

En cas de revente, il est nécessaire de les transmettre au nouveau propriétaire avec tous les documents relatifs au véhicule.

Les entretiens périodiques ont un caractère obligatoire pour satisfaire aux conditions des garanties commerciales PEUGEOT.

Date : 27 01 2022 km : 14709

Conditions normales ☒ Conditions sévères ☐

 

CONCESSIONNAIRE PEUGEOT

www.flers.peugeot.fr
68 Rue des Canadiens - BP 308
St Georges des Groselliers - 61106 Flers Cedex
Tél. 02 33 65 25 98 - Fax 02 33 96 21 59
TVA : FR 54 777 346 180
Siret : 777 346 180 00147

Prochaine visite
à _____ km ou le ____ / ____ / ____ *

Date : 30 03 23 km : 44511

Conditions normales ☐ Conditions sévères ☐

Revision



Prochaine visite
à _____ km ou le 30 03 / 24 *

* Au premier des deux termes atteint.